806

11.—Personnes établissant des années de prestation en 1943 et jours de prestation payés pour ces années de prestation, par groupe industriel et groupe d'âge

Groupe industriel	Personnes établissant des années de prestation			Jours de prestation payés		
	Moins de 25 ans	25-29 ans	60 ans ou plus	Moins de 25 ans	25-29 ans	60 ans ou plus
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
AgricultureForêts, pêcheries et piégeage	5 7	18 33	4 8	72 55	348 593	123 224
Mines, pétrole et carrières— Mines Puits de pétrole Carrières.	176 Néant "	606 Néant 1	110 Néant 4	2,699 Néant	5,799 Néant 351	1,955 Néant 179
Totaux, mines, pétrole et carrières.	176	607	114	2,699	6,150	2,134
Manufactures— Substances végétales. Produits animaux. Textiles et tissus. Produits du bois et du papier. Fer et ses produits. Produits des métaux non ferreux. Produits des métalloïdes. Produits chimiques. Produits divers.	314 869 116 52 83 82	219 228 526 864 2,178 134 148 261 124	53 33 69 209 481 23 35 49 16	1,668 1,678 14,787 4,208 12,844 1,684 752 965 998	3,892 4,422 9,429 11,596 33,472 1,509 3,473 4,591 1,426	1,716 966 2,072 4,907 11,838 669 1,079 1,527 395
Electricité, gaz et eau. Construction. Transports et communications. Commerce de gros. Commerce de détail— Denrées alimentaires.	416 173 151	55 3,545 616 257	18 885 168 54	169 7,601 3,228 1,865	1,636 69,345 9,419 3,802 2,611	490 22,253 6,113 2,225 1,227
Autres denrées	640	630	125	9,180	11,428	3,819 5,046
Totaux, commerce de détail Finance et assurance		116	37	10,749	2,007	807
Services— Professionnel Public Amusements Affaires Personnel	45 205 14 21	86 700 46 43 476	22 339 26 22 161	1,527 2,524 274 250 3,030	1,815 14,767 1,290 671 9,384	877 8,497 562 807 5,127
Totaux, services	466	1,351	570	7,605	27,927	15,870
Non spécifié	Néant	1	Néant	Néant	Néant	. 39
Totaux, toutes industries 1	4,539	12,052	2,986	74,594	209,076	80,493

¹ Le nombre de personnes établissant des années de prestation est effectivement 19,588, puisque 11 personnes dont l'âge n'a pas été donné ne sont pas comprises dans ce tableau; ces 11 personnes ont reçu 68 jours de prestation, de sorte que le nombre de jours de prestation payés est réellement 364,231.

Service de placement.—Sous l'empire de la loi d'assurance-chômage (1940), la Commission d'assurance-chômage est autorisée à organiser et à maintenir un service de placement au Canada. Les bureaux publics de placement, fonctionnant d'après un mécanisme conjoint fédéral-provincial depuis au delà de vingt ans, ont été englobés le Ier août 1941 et développés par la Commission, dans toutes les provinces excepté Québec. La Commission a également établi des bureaux dans la province de Québec et le gouvernement provincial a, sur ce, diminué le nombre de ses propres bureaux de placement. (Voir Annuaire de 1942, p. 699.)